

---

# Les mouvements d'éducation populaire

---

## ***Initiatives privées et bénévolat***

Des initiatives privées - Depuis le 19ème siècle et jusqu'en 1936, l'éducation populaire cheminait de manière relativement autonome sans que l'Etat l'intègre aux politiques publiques. Elle était très largement le fait d'initiatives privées et fonctionnait sur la base du bénévolat et du volontariat. Il faut souligner que l'éducation populaire était bien vivante depuis la fin du 19ème siècle (universités populaires, ciné-clubs, cours du soir, scoutisme, mouvements de jeunesse, patronage laïc, mouvements chrétiens...).

Deux objectifs principaux, lutter contre l'oisiveté, développer des activités éducatives et saines (santé).

## ***Début de l'institutionnalisation***

L'Etat se mêle des loisirs, des temps libres, de l'extra scolaire - Au cours du 20ème siècle, les milieux de l'éducation populaire rentrent dans un processus d'institutionnalisation. Ces milieux seront tout d'abord véritablement dynamisés par la période du Front populaire (1936) qui voit le développement du temps libre et des loisirs (loi sur les congés payés et loi sur la semaine de 40 heures en juin 1936), et se mettre en place le sous-secrétariat des Loisirs et des Sports dirigé par Léo Lagrange.

Ce dernier va s'attacher à développer les auberges de jeunesse (qui existaient depuis 1929), le sport, les loisirs culturels et la santé.

## ***Vichy et l'après-guerre : confirmation du processus d'institutionnalisation***

Le processus d'institutionnalisation se confirmera ensuite par le biais du système d'agrément et de subventions instauré sous Vichy, puis par la mise sous tutelle ministérielle. Sous le régime de Vichy, deux secteurs éducatifs distincts vont se développer, d'un côté les mouvements officiels (essentiellement les politiques jeunesse de Vichy), de l'autre, les mouvements issus de la résistance.

Ces deux pendants opposés formeront un certain héritage de l'éducation populaire de l'après-guerre jusqu'à nos jours. De nombreux mouvements d'éducation populaire seront donc issus de la résistance puis de la Libération.

L'après Libération confirme le rôle grandissant de l'Etat dans les secteurs de l'éducation populaire et de son institutionnalisation sous deux angles, normatif en matière de législation et de protection des mineurs, financier avec l'idée que les cadres doivent être payés par l'Etat (voire fonctionnaires).

## Les Francas

Depuis 1944 au plan national et depuis 1958 dans l'Ain, les Francas mènent une action fondée sur une ambition, ancrée dans des valeurs (**Humanisme, Liberté, Egalité, Solidarité, Laïcité, Paix**) et en prise avec les évolutions de l'environnement.

L'éducation est la raison d'être des Francas, leur motif premier de revendication et de mobilisation pour rendre « l'Homme et le Citoyen le plus libre et le plus responsable possible dans la société la plus démocratique possible ».

Se réclamant de l'Education populaire, les Francas ont choisi d'intervenir dans le champ de l'action éducative, et de conduire celle-ci à partir des modes collectifs d'accueil et d'animation des enfants et adolescents, conformément à la conception qu'ils ont du "vivre ensemble".

Confiants dans l'Homme et soucieux de son bonheur, les Francas se tournent résolument vers l'enfance, l'âge où tout se détermine. Ainsi ils s'attachent à favoriser, dès l'enfance, le développement de la personne, tant dans sa dimension individuelle que dans sa dimension sociale et à révéler les potentialités de chaque individu. Cela vaut pour toutes les personnes, sans distinction aucune d'âge, de sexe, d'origine, de situation sociale ou de religion.

Les Francas se projettent pour agir dans une perspective globale de société caractérisée par quatre principes :

- Une démocratie fondée sur le respect et la mise en œuvre des Droits de l'homme et du citoyen
- Une économie au service de l'Humain
- Une société tournée vers l'avenir et porteuse de progrès pour tous les hommes
- Une société qui considère l'Éducation comme moteur de développement et de progrès humain

En soixante ans d'expérience au service de l'action éducative locale, les Francas ont largement contribué à l'évolution des loisirs éducatifs.

A la fois mouvement d'hommes et de femmes, mouvement d'idées et donc mouvement d'influence, ils ont construit leur action sur une double logique, celle de Mouvement et celle de Fédération.

Les enfants et les adolescents eux-mêmes, les enseignants ainsi que les parents sont donc des interlocuteurs privilégiés des Francas. Le partenariat avec eux est sans cesse recherché et enrichi, de même que celui avec les animateurs professionnels ou volontaires, les élus associatifs ou des collectivités territoriales.

### ***Les actions des Francas de l'Ain***

- **Conseil en développement des politiques éducatives locales**
  - Accompagnement des collectivités territoriales dans l'élaboration, la mise en œuvre la conduite et l'évaluation d'un projet local (aide à la décision, recrutement et profil de poste, budgets...)
  - Réalisation d'Etat des lieux et diagnostics éducatifs territoriaux
- **Formation des acteurs**
  - Formation des animateurs et directeurs volontaires ou professionnels de l'animation
  - Accompagnement des organisateurs d'activités Enfance Jeunesse (aide à l'élaboration, la conduite et l'évaluation de projets éducatifs, pédagogiques ou d'animation, gestion des personnels...)
- **Soutien et accompagnement de la vie et des initiatives associatives**
  - Formation pour les bénévoles associatifs
  - Accompagnement à la gestion de projets associatifs (aide à l'élaboration et l'évaluation de projets associatifs)
  - Accompagnement technique des équipes associatives (aide à la gestion administrative, comptable, des personnels, site informatique....)
- **Relations européennes et internationales**
  - Pôle ressource européen pour la jeunesse Aide au montage de projets d'échanges de jeunes, de démocratie ou de solidarité internationale

- **Animation**
- **Ressources et information**
  - Publications de lettres d'informations numériques, revues, outils pédagogiques et techniques
  - Proposition d'outils informatique pour gérer inscription, états des présences, facturation

<http://01.lesfrancas.net>

## La Fédération Familles Rurales

### *Ses valeurs*

Les responsables d'associations Familles Rurales, ainsi que les professionnels du réseau **proposent et développent des services de proximité** en y associant les personnes concernées (familles, parents, jeunes...).

Les activités présentées sont très variées et étudiées en fonction des besoins spécifiques des personnes, ainsi que de leur environnement de vie. **Présentes dans 76 départements**, les équipes de Familles Rurales fidèles à leur statut d'association familiale ont également pour vocation de représenter les intérêts de leurs familles adhérentes sur tous sujets concernant leur vie quotidienne.



### *Son histoire*

Familles Rurales est un Mouvement qui n'est ni politique ni confessionnel s'appuyant sur une histoire forte de valeurs fondées sur l'entraide et la solidarité. Avec plus de 65 ans d'existence, les origines du Mouvement trouvent leurs sources en pleine occupation allemande dès 1941, période pendant laquelle les familles s'associent pour améliorer leurs conditions de vie matérielles et morales.

### *Son organisation*

Familles Rurales est un réseau d'associations familiales fédérées. Les associations locales présentes sur une commune ou communauté de communes créent et gèrent les services de proximité. Les fédérations départementales, dont celle de l'Ain, représentent l'échelon gestionnaire et administratif et proposent des activités de services au public. Les fédérations régionales sont souvent spécialisées dans la formation/loisirs : BAFA, BAFD, DEFA. La fédération nationale Familles Rurales, reconnue d'utilité publique, a plus spécifiquement mission d'intervenir auprès des pouvoirs publics pour représenter et faire entendre les intérêts de ses adhérents.

### *Les actions de la Fédération de l'Ain.*

La fédération de l'Ain est essentiellement tournée vers les services à l'enfance et la jeunesse. Le réseau départemental regroupe notamment plus de vingt accueils de loisirs ou accueils périscolaires, ainsi qu'une dizaine de structures petite enfance et des associations de loisirs.

Elle assure un accompagnement des bénévoles et salariés de diverses façons :

1. **L'aide à la création de structures** : Familles Rurale aide les porteurs de projet à passer d'un besoin à la mise en œuvre concrète de service enfance ou jeunesse, en les épaulant tout au long du processus (étude de besoins, définition des objectifs du projet, réflexion sur les locaux, recrutement du personnel, démarches administratives, etc.)
2. **Le suivi et soutien régulier des structures affiliées** : La Fédération est un partenaire de tous les jours de ses structures affiliées et s'en donne les moyens (visites régulières sur le terrain, offre de nombreux services financiers et pédagogiques, organisation de rencontres inter associatives, diffusion régulière d'information, prêt de matériel éducatif...).

3. **La mise en place des formations continues pour les salariés et les bénévoles** : le programme de formation aborde des thèmes concernant les professionnels de l'accueil d'enfants ainsi que l'information des bénévoles dans leurs missions de gestion associative.
4. **L'élaboration d'actions éducatives** : mise en place, en lien avec les structures locales, de conférences/débats pour tous sur des thèmes d'actualités dans le cadre du soutien à la fonction parentale, d'actions de prévention sur des thématiques de santé publique, etc.
5. **Un soutien au développement des jeunes** : organisation de camps d'été, accompagnement des élus et des jeunes pour le développement de projets locaux, organisation de sessions BAFA, etc.

### ***Pour conclure :***

Dans les domaines d'activité de l'Enfance et de la Jeunesse, le mouvement Familles Rurales est aujourd'hui un acteur majeur de la vie départementale. Il s'efforce d'apporter au quotidien des services et des réponses de qualité aux structures desquelles il est partenaire, qu'il s'agisse d'associations ou de collectivités locales.

Familles Rurales est notamment agréé Association de Jeunesse et d'Education Populaire et Association Educative Complémentaire à l'Enseignement Public.

## **L'Union Française des Centres de Vacances**

Dans une société qui privilégie les relations de type marchand, l'Union Française des Centres de Vacances (UFCV) est une association d'éducation populaire, de formation et d'animation qui s'inscrit dans les champs de l'économie sociale et solidaire, et de l'éducation populaire.



L'UFCV réaffirme aujourd'hui qu'elle entend promouvoir une société démocratique, pluraliste et laïque et mettre en œuvre, dans les actions qu'elle conduit, la convention internationale des droits de l'enfant et la déclaration universelle des droits de l'homme.

Son organisation : Présente dans toutes les régions et organisée localement en comités départementaux ou antennes départementales, l'UFCV est un réseau d'associations locales ou collectivités qui réalisent des actions à but éducatif. Elles regroupent 1400 adhérents, 80000 bénévoles et plus de 800 salariés.

L'UFCV, depuis 100 ans, est à l'écoute des enfants, des jeunes et des adultes dans le domaine de l'animation, de la formation, de la culture et des loisirs. Le projet de l'UFCV se fonde sur le pluralisme des idées et des institutions, sur une société garantissant le développement de la vie sociale, économique, politique et culturelle au service de l'homme.

Le Comité Départemental UFCV de l'Ain est le relais de ce projet sur le département depuis 1951.

### ***Le réseau UFCV c'est :***

- Accompagnement au développement (diagnostic, recherche des financements, création de structures, aide au développement d'animation locale,...)
- Accompagnement technique et administratif (aide à la rédaction des projets éducatifs et pédagogiques, élaboration de budgets, Veille réglementaire, Accompagnement à la fonction employeur, Soutien à la vie associative, soutien à l'animation de commissions d'élus, Aide au recrutement (entretien) – CV Thèque,...)
- Animation et mutualisation (Proposition d'outils pédagogiques et méthodologiques, Relation et représentation auprès des partenaires institutionnels, Organisation de journées festives et fédératives, Actions de formations complémentaires (informatique, techniques d'animations,...) Animation de réseau d'adhérents par secteur / mise en place d'actions communes

## ***Un projet associatif fort pour les adhérents :***

- Créer du lien
- Animer et mutualiser des réseaux d'adhérents
- Accompagner des adhérents
- Assurer le dynamisme interne du comité

[www.ufcv.asso.fr](http://www.ufcv.asso.fr)

## **FCPE**

L'éducation n'est plus la priorité de la Nation. Elle doit le redevenir. L'école de la République n'a pas su résoudre totalement l'échec scolaire. Elle s'est soumise à l'idéologie dominante, la résignation devant les inégalités socioculturelles, déterminantes dans ce processus de marginalisation scolaire.

Notre société doit relever le défi de la formation de citoyens libres, responsables, en capacité d'appréhender les grandes mutations et de peser sur elles, dans le sens du progrès et du respect de l'autre.

[http://www.fcpe.asso.fr/e\\_upload/pdf/projet\\_educatif\\_fcpe.pdf](http://www.fcpe.asso.fr/e_upload/pdf/projet_educatif_fcpe.pdf)

## ***Réaffirmer nos valeurs***

Laïcité	Ecole – République – Service public
Citoyenneté	Liberté – égalité – fraternité – droits et devoirs – acteur de la Cité
Service Public	Egalité de tous – aménagement du territoire
Egalité et Gratuité	Une école publique pour tous.

## **LAÏCITÉ**

«École, laïcité, République» : dans ces trois mots la FCPE puise son origine, son histoire et son identité. La laïcité, principe fondamental inscrit dans la Constitution de notre République, se définit comme un humanisme généreux d'égalité, de liberté, de fraternité, de tolérance et de respect, visant à l'universalité.

Elle se fonde sur le respect de l'individu, porteur de sa liberté et de ses droits propres ; personne ne pouvant décider pour lui ou s'exprimer en son nom sans son accord.

L'intérêt général et sa traduction concrète, le service public, sont le support de cette laïcité. L'école publique, en est, elle, le creuset et le pivot, en donnant à chacun le moyen d'acquérir et de partager liberté de conscience et valeurs démocratiques.

## **CITOYENNETÉ**

Le citoyen, quelle que soit sa nationalité, adhère pleinement aux valeurs républicaines de liberté, d'égalité et de fraternité, auxquelles se rattachent la solidarité et la laïcité.

Ces valeurs sont fondamentales pour l'apprentissage de la citoyenneté. Le citoyen est donc un homme libre, conscient de ses droits, mais aussi de ses devoirs envers la société, soucieux du bon fonctionnement de celle-ci, du bien commun et de l'action collective. Acteur dans la cité, le citoyen se doit d'être critique et responsable.

La citoyenneté se construit progressivement par l'acquisition de savoirs, de savoir-faire, de savoir-être. C'est par le développement de l'esprit critique, de l'écoute et du sens du respect de l'autre, de l'autonomie, de la solidarité, de la responsabilité que l'école éduque à la citoyenneté. En considérant dans la pratique quotidienne, l'enfant et le jeune comme acteurs à part entière, l'école, au-delà des concepts enseignés, remplira sa mission d'éducation à la citoyenneté.

Le comportement et les pratiques éducatives des adultes restent la référence de toute démarche d'éducation à la citoyenneté, telle que nous la concevons. L'institution scolaire se doit de respecter scrupuleusement les principes républicains, ce qui exclut tout passe-droit.

## SERVICE PUBLIC

La FCPE réaffirme le rôle essentiel du service public dans un monde régi par les lois du marché, dans une Europe où la France fait figure d'exception. Le service public permet d'assurer l'égalité d'accès de tous les citoyens à la santé, à l'éducation, à la justice, à la culture, aux transports..., en tout point du territoire métropolitain et, d'outre-mer.

Le service public d'éducation ne peut exister sans idéal de démocratie, sans égalité des droits des citoyens et des élèves, sans volonté d'émancipation, sans transmission de valeurs.

L'État a l'obligation de permettre l'accès de tous à l'école publique par l'ouverture et le maintien d'écoles et d'établissements partout sur le territoire, le développement du service public d'éducation dans les zones défavorisées, et la modernisation de l'école en milieu rural.

Dans un souci d'équité, pour les enfants et les jeunes les plus en difficulté, que les raisons en soient géographiques ou sociales, la FCPE se prononce en faveur d'un effort particulier comparable au principe ayant présidé à la mise en place des ZEP.

L'Etat a l'obligation d'apporter à tous les jeunes les savoirs et les compétences nécessaires pour qu'ils construisent leur propre identité, leur parcours professionnel, social et culturel, qu'ils accèdent à une citoyenneté pleine et entière. Aucun jeune ne doit quitter l'école sans ce bagage nécessaire. L'Etat a cette obligation de résultat qui concerne le service public d'éducation.

Afin de maintenir l'égalité des droits, il est nécessaire d'opérer des modifications successives du fonctionnement du système éducatif. Pour l'améliorer, de nouvelles formes d'organisation, de nouveaux contenus d'enseignement sont à inventer avec des cursus cohérents, et une école ouverte sur l'extérieur.

## EGALITE et GRATUITE

L'école publique a, dès sa création, été conçue comme devant être obligatoire et gratuite.

*« La Nation garantit l'égal accès de l'enfant et de l'adulte à l'instruction, à la formation professionnelle et à la culture. L'organisation de l'enseignement public gratuit et laïque à tous les degrés est un devoir de L'Etat ».*

*« Les Etats parties reconnaissent le droit de l'enfant à l'éducation, et en particulier, en vue d'assurer l'exercice de ce droit progressivement et sur la base de l'égalité des chances :*

*a) Ils rendent l'enseignement primaire obligatoire et gratuit pour tous ;*

*b) Ils encouragent l'organisation de différentes formes d'enseignement secondaire, tant général que professionnel, les rendent ouvertes et accessibles à tout enfant, et prennent des mesures appropriées telles que l'instauration de la gratuité de l'enseignement et l'offre d'une aide financière en cas de besoin ».*

La FCPE adhère à ces principes fondateurs, entend qu'ils demeurent vivants et s'appliquent pleinement. La gratuité est plus que jamais une des conditions de l'égalité et donc de la réussite de tous.

La FCPE constate un recul significatif de la gratuité de l'école publique et une dérive insidieuse vers une école inégalitaire par l'argent, dus en particulier à l'insuffisance des financements publics pour prendre en compte les évolutions du système éducatif et de la société.

Une prise de conscience collective de tous les partenaires, pouvoirs publics, administration, personnels et parents du danger que représente la banalisation de la transgression du droit à une éducation gratuite, est indispensable.

La FCPE demande l'extension de la gratuité et les moyens budgétaires nécessaires aux nouvelles obligations du système éducatif en tout point du territoire.

## ***Le jeune, citoyen***

**Respecter et faire respecter en tous lieux la vie des enfants et des jeunes et leurs droits fondamentaux** ; faire appliquer la Convention Internationale des Droits de l'Enfant sont les objectifs prioritaires de la FCPE.

Cette Convention consacre différents types de droits sociaux, économiques, culturels et civils, dont le droit à l'éducation, le droit à la santé, le droit à la protection, le droit pour l'enfant d'agir par lui-même et de participer aux décisions qui concernent sa vie.

L'enjeu, aujourd'hui, pour notre Fédération de Parents d'Elèves qui place l'enfant au centre de ses préoccupations, est d'agir pour son application dans tous les espaces éducatifs, famille, école, cité... Le respect des droits de l'enfant et du jeune ne se limite pas aux seuls espaces éducatifs que sont la famille et l'école, mais concerne aussi les associations périscolaires qui, en offrant aux jeunes un environnement de qualité, œuvrent en faveur du droit à la culture, aux loisirs et aux vacances.

Ces droits acquis et les devoirs qui s'y rapportent, doivent être connus des jeunes, respectés, exercés et développés dans le cadre d'une éducation à la citoyenneté.

La FCPE milite pour que le jeune devienne un acteur autonome, libre de ses choix. Sa conception de l'éducation est de favoriser le plein épanouissement de la personnalité de l'enfant et du jeune, de le préparer à prendre sa place dans la société, en citoyen libre et responsable.

L'accent doit être mis dès sa naissance, sur ses potentialités, sur ses capacités propres, sur sa créativité, sur son initiative.

L'école est, non seulement, un lieu d'apprentissage des savoirs, mais aussi un lieu d'éducation à la vie.

Dans cet espace éducatif, les enfants et les jeunes doivent pouvoir exercer pleinement leurs droits, dans le respect de leurs devoirs.

La FCPE préconise que l'apprentissage et l'exercice de la citoyenneté soient réellement reconnus dès l'école primaire, notamment par la présence de délégués élèves du cycle d'approfondissement au conseil d'école ; l'apprentissage précoce de la vie démocratique constituant une excellente préparation à la participation au collège, puis au lycée.

Elle souhaite l'élargissement des droits des collégiens, à l'instar de ceux des lycéens.

L'implication des enfants et des jeunes dans la définition des règles de vie commune est une nécessité. Il est important que les droits des jeunes, tels qu'ils ont été reconnus par la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, soient pris en compte dans l'élaboration des règlements intérieurs des établissements. La rédaction du règlement intérieur doit intégrer une nouvelle approche pédagogique et un code de vie commune qui imposent droits et devoirs à tous, élèves comme adultes, quels que soient leur rôle et leur place dans l'établissement ; cela contribuerait à limiter les violences institutionnelles que subissent trop d'élèves.

La FCPE, mouvement d'éducation populaire, est de plus en plus interpellée par les jeunes : sa raison d'exister est bien d'être à leur écoute, d'être prête à les soutenir pour leur permettre d'accéder à plus de justice sociale, plus de liberté et plus de solidarité. C'est ainsi, qu'elle soutient le développement du syndicalisme lycéen, condition indispensable pour renforcer la capacité de la jeunesse à faire entendre ses propositions et à faire respecter ses droits.

La dynamique associative, le développement des activités de loisirs pour les jeunes, leur implication croissante dans la vie de la cité par le développement des formes de démocratie participative, demeurent incontestablement des pistes à explorer.

La FCPE se prononce pour la création d'un statut économique et social pour les jeunes, garantissant, dès leur majorité, le droit à l'autonomie durant leur parcours de formation ou leur période de recherche d'un premier emploi.

## ***Le jeune, acteur de sa formation***

**Une pédagogie centrée sur l'enfant et le jeune - L'homme et la société future se construisent à travers la politique de l'éducation et les pratiques éducatives.**

Pour la FCPE, l'éducation contribue à l'épanouissement de l'individu, amène l'Homme à devenir un citoyen responsable, conscient de ses droits et de ses devoirs dans une société libre, pluraliste et démocratique.

Eduquer c'est :

- aider l'enfant à se forger une personnalité autonome ;
- le rendre apte à appréhender son environnement, à se l'approprier, à le partager, à le maîtriser ;
- permettre l'acquisition de savoirs, favoriser sa créativité ;
- former des personnes capables de communiquer. L'apprentissage des langages conditionne toutes les acquisitions.

Tous les enseignements concourent à la construction de l'Homme.

L'école est le lieu de la réussite de tous et lutte contre les inégalités.

Le jeune est acteur autonome de sa propre formation dans le respect de ses rythmes d'acquisition et de vie.

L'innovation pédagogique et le contrat pédagogique, prennent toute leur place et font l'objet d'une démarche progressive et attentionnée, dans le seul intérêt des enfants et des jeunes. Transdisciplinarité, concertation entre enseignants travaillant en équipe pédagogique et la communauté éducative, auto-évaluation et valorisation des échanges entre élèves, orientation librement choisie, sont au cœur de la problématique de l'acte éducatif.

### **Des cultures diversifiées :**

- La culture artistique

- La culture sportive : l'éducation physique et sportive à l'école

– Les nouvelles technologies

– Une démarche pédagogique centrée sur l'élève implique une remise en cause permanente des modes d'acquisition, d'appropriation et d'utilisation des savoirs par chaque élève, et du sens que ces derniers donnent aux apprentissages.

Les parents d'élèves, co-éducateurs responsables, sont impliqués dans la réflexion et la mise en oeuvre des processus d'apprentissage.

Il est nécessaire que l'école de la République évolue pour offrir les conditions de la réussite de tous :

- des activités pédagogiques diversifiées en synergie entre les disciplines ;
- des rythmes adaptés à l'âge des enfants ;
- des locaux équipés, confortables et accueillants ;
- des évaluations formatives et constructives ;
- des remédiations appropriées et mises en oeuvre dès l'apparition de la moindre difficulté ;
- une orientation choisie et positive ;
- des équipes administratives dynamiques et innovantes ;
- des équipes pédagogiques qui travaillent pour la réussite de tous ;
- une formation initiale et permanente de qualité pour enseignants.

Les enfants sont différents, l'école ne saurait en faire abstraction. Centrée sur l'enfant, et non sur les disciplines enseignées, c'est à elle de s'adapter aux élèves, et non l'inverse.

La prise en compte de ces différences constitue la problématique de toute pédagogie de la réussite.

Dans une démarche de partenariat, les différents ministères et l'ensemble des collectivités territoriales doivent travailler ensemble et rechercher les moyens pour un meilleur accueil de ces enfants et de ces jeunes.

Dans les conseils d'école et d'administration, les élus FCPE suscitent et suivent la mise en oeuvre des projets d'intégration individuels ou collectifs, dans le cadre du projet global. Ils veillent aux conditions d'accessibilité des locaux et à la réalisation des équipements nécessaires à cette intégration, enjeu de citoyenneté.

## ***Le jeune, acteur de son projet personnel***

### **L'évaluation**

L'évaluation doit permettre aux élèves de se situer individuellement par rapport aux acquisitions fondamentales exigées, de découvrir, d'améliorer, de valoriser leurs capacités. Elle doit les aider à mobiliser leurs énergies et à orienter leurs efforts pour combler leurs lacunes. Elle sert aussi à guider le jeune dans son projet personnel et son orientation.

Pour l'enseignant, l'objectif de l'évaluation est d'apporter une information sur les compétences de chaque élève, sur ses acquisitions scolaires, sur ses progrès, et de préciser ses difficultés. Elle lui permet de mieux ajuster sa pédagogie à chaque élève et au groupe, à l'intérieur d'un cycle, ou d'un cycle à l'autre.

Elle est un instrument utile de mesure de la pertinence et de l'efficacité de l'intervention de l'équipe pédagogique, et du projet d'établissement.

Pour les parents, c'est un moyen d'apprécier et de connaître leur enfant pour l'aider dans son travail et l'accompagner dans son orientation. Le livret scolaire est un outil d'information leur permettant de suivre la progression de leur enfant, d'établir un dialogue avec les enseignants.

Tout processus d'évaluation est à envisager dans le cadre d'un projet global. Ses finalités sont connues de tous : élève, parent, enseignant. Formative, l'évaluation contribue à la formation progressive des élèves ; certificative, elle s'inscrit dans le processus d'orientation. En ne s'attachant qu'à des notes attribuées à des travaux ponctuels reflétant imparfaitement les compétences réelles de l'élève, l'évaluation pratiquée couramment se borne à classer les élèves. De plus, la multiplication des contrôles présente des effets pervers : stress des élèves, temps passé, au détriment de la formation ....

### **L'orientation : pour un meilleur parcours de formation**

S'orienter, c'est choisir : en conséquence, l'orientation doit être conçue comme un processus continu et positif qui responsabilise les jeunes et les parents dans leur décision.

Le plan d'information et d'orientation est un volet capital de tout projet d'établissement qui veut promouvoir la réussite de tous les jeunes.

### ***Le jeune respecté dans ses rythmes de vie***

**La prise en compte des besoins prioritaires et spécifiques des enfants et des jeunes est une des revendications premières de la FCPE.**

Dans ce domaine, comme dans bien d'autres, la réflexion et la concertation de l'ensemble des partenaires sont indispensables, d'autant que les droits des enfants et des jeunes sont loin d'être présents à tous les esprits.

Aménager leurs rythmes de vie, c'est intégrer dans leur globalité, tous les temps : temps familial, temps scolaire, temps périscolaire, temps personnel, temps libre. Ce dernier est un temps social, porteur de valeurs nouvelles et créateur de nouveaux rapports sociaux.

Elaborer un projet global d'aménagement des rythmes de vie, centré sur l'enfant et le jeune, demeure une démarche difficile, tant les controverses sont multiples, tant les pesanteurs, qu'elles émanent des enseignants, des parents, des corporatismes ou des égoïsmes, paralysent encore toute volonté novatrice.

La priorité doit être donnée à l'organisation de la journée. La FCPE est favorable à toutes les expériences d'aménagement équilibré du temps quotidien qui prennent en compte les rythmes chronobiologiques et chronopsychologiques des enfants et s'inscrivent dans un projet local.

L'âge de l'enfant est une variable première et essentielle dans l'approche qui doit être faite de ces rythmes.

L'organisation d'une journée respectueuse des rythmes de l'enfant tient compte des temps forts de vigilance, des temps de moindre capacité de concentration intellectuelle, et introduit des plages de repos et de sommeil, des moments de découverte de soi appelés par certains spécialistes "temps sujets". Ces « temps sujets » pourront être mis à profit par les professionnels des réseaux d'aide et de soutien aux élèves en difficulté (RASED) pour intervenir auprès des élèves.

### **L'établissement et l'environnement scolaire**

L'environnement scolaire

Pour que l'école devienne un véritable espace de vie, la FCPE revendique une conception et une implantation étudiées et concertées des bâtiments scolaires, exige une architecture qui prenne en compte les règles de sécurité, d'hygiène, de fonctionnalité, d'accessibilité aux handicapés. Espaces de repos, de restauration, de jeux, doivent être pensés, adaptés, au même titre que les salles de travail et le souci d'une adaptation à l'enfant, au jeune, doit être toujours présent à l'esprit des concepteurs. Dans chaque lieu, les parents coéducateurs doivent pouvoir disposer d'un espace réservé.

Chacune de ces structures doit aussi pouvoir accueillir des activités culturelles et de loisirs.

La restauration scolaire

Les transports scolaires

L'internat

La santé et la prévention

L'accompagnement scolaire

**La FCPE se prononce sans ambiguïté pour la complémentarité entre le monde économique et les structures de formation initiale.**

Des périodes de formation en entreprise font partie intégrante de la formation professionnelle, sous la responsabilité de l'Education Nationale. Elles supposent un partenariat entre le lycée et l'entreprise. Les tuteurs chargés de la formation du jeune lors de son stage dans l'entreprise bénéficieront d'une formation adaptée pour travailler en coordination avec l'équipe enseignante et participer à l'évaluation de l'élève et de la séquence de formation.

L'apprentissage est une des voies possibles de la réussite à condition qu'il ne se limite pas à la seule adaptation à un poste de travail mais constitue une véritable formation que seul le service public d'éducation peut garantir.

## ***Le partenariat éducatif***

L'amélioration du système éducatif passe par la reconnaissance et la participation active des parents.

Celle-ci, inscrite dans la loi d'orientation sur l'éducation de 1989, rencontre des blocages et des difficultés au quotidien.

La reconnaissance en tant que partenaires à part entière est un droit des parents.

Toutes les instances de participation doivent devenir des lieux de véritable démocratie. La première condition en est le respect des règles, de leur fonctionnement et de leur champ de compétences, la seconde est la prise en compte des contraintes des parents.

L'engagement d'une réflexion par les pouvoirs publics, sur les instances de participation en vue d'une clarification et d'une extension de leur rôle et de leurs prérogatives, est nécessaire.

Le rôle des représentants des parents d'élèves doit être reconnu au sein des différents conseils ( école, administration, classe), afin que ceux-ci deviennent des lieux de véritable concertation et de décision, dans le respect des interventions de chaque partenaire.

La participation des parents à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des projets d'école et d'établissement fait progresser le système éducatif.

Le respect de nos droits de fédération de parents d'élèves reconnue nationalement s'impose dans le domaine de l'affichage, de la distribution des supports d'information, des horaires de réunions, du droit d'expression... La mise en place d'une campagne nationale d'information pour les élections scolaires sera l'expression de notre reconnaissance par l'Etat.

La FCPE exige l'obtention d'un statut permettant aux représentants élus des parents d'exercer effectivement leur mandat.

## **CEMEA**

<http://www.cemea.asso.fr/>

« Tout être humain peut se développer et même se transformer au cours de sa vie. Il en a le désir et les possibilités.

Il n'y a qu'une éducation. Elle s'adresse à tous. Elle est de tous les instants.

Notre action est menée en contact étroit et permanent avec la réalité.

Tout être humain, sans distinction d'âge, d'origine, de convictions, de culture, de situation sociale, a droit à notre respect et à nos égards. Le milieu de vie joue un rôle capital dans le développement de l'individu.

L'activité est essentielle dans la formation personnelle et dans l'acquisition de la culture. L'expérience personnelle est un facteur indispensable du développement de la personnalité » .

## ***Refuser la démagogie populaire, promouvoir les valeurs collectives***

Le monde occidental est de plus en plus riche et développé et pourtant notre société est de plus en plus inégalitaire. Beaucoup d'associations dans les champs éducatifs, sociaux et culturels tentent avec leurs moyens et malgré le creusement des inégalités de maintenir du lien et de la cohésion sociale, de promouvoir une citoyenneté active et responsable, de faire vivre le dialogue entre les différentes parties de la société, même si celui-ci est parfois conflictuel ; pour continuer à faire société, pour pouvoir vivre ensemble.

Face à cela, et plus fortement depuis quelques années, des responsables politiques et une partie de leurs bras séculiers, garants théoriquement de l'intérêt général et de la cohésion du pays, accentuent la division de la société, opposent des parties de la population à d'autres, stigmatisent des catégories de jeunes par leurs paroles, leurs comportements, leurs irrespects, parfois leurs mensonges. Ils réduisent aussi année après année les moyens d'action préventifs des acteurs sociaux que sont les services publics concernés par ces questions et les associations.

Et devant des analyses de ce type, ils accusent les psychologues, les sociologues, les responsables associatifs de complaisance coupable avec les sauvages, les racailles, les voyous. Ils refusent de

regarder en face les évolutions de la société, les mouvements de fond qui l'agitent pour ne renvoyer qu'à la responsabilité individuelle.

Nous refusons l'amalgame qui permet de ne pas traiter le désespoir, la relégation, la stigmatisation, l'irrespect, le mensonge que vivent l'ensemble de ces populations et qui pourtant, aussi, peut pousser à la violence.

Nous refusons cette démagogie populiste qui rejette l'analyse objective des faits et des comportements pour ne choisir, avec l'aide de la plupart des médias, que l'émotionnel et le spectacle. Le respect, la justice, la vérité, l'espoir, l'éducation pour tous, ne suffisent sans doute pas. Il faut réduire les inégalités de cette société. Mais sans eux, rien n'est néanmoins possible. Continuons au quotidien à les faire vivre malgré les vents contraires.

## ***Des valeurs de l'éducation nouvelle***

Tout être humain peut se développer et même se transformer au cours de sa vie. Il en a le désir et les possibilités.

Notre action est menée en contact étroit avec la réalité.

Le milieu de vie joue un rôle capital dans le développement de l'individu.

L'éducation doit se fonder sur l'activité, essentielle dans la formation personnelle et dans l'acquisition de la culture.

L'expérience personnelle est un facteur indispensable du développement de la personnalité.

Tout être humain, sans distinction de sexe, d'âge, d'origine, de convictions, de culture, de situation sociale a droit à notre respect et à nos égards.

La laïcité, c'est l'ouverture à la compréhension de l'autre dans l'acceptation des différences et dans le respect du pluralisme. C'est aussi le combat pour la liberté d'expression de chacun et contre toute forme d'obscurantisme, de discrimination, d'exclusion et d'injustice.

## ***L'éducation nouvelle, une philosophie, des mises en oeuvre***

Les Ceméa sont un des mouvements d'éducation nouvelle. Dans ce cadre, la formation place la personne au cœur même de sa propre activité, de ses apprentissages, qui ne sont eux-mêmes qu'au service de son propre développement.

Les Ceméa ont contribué à développer l'éducation active, basée sur l'activité de chaque individu dans un cadre collectif. Cette notion d'activité s'est définie sous le concept « d'Agir ».

Les Ceméa ont contribué à mettre au point puis à développer la pédagogie du projet, bien différente dans sa conception et dans ses mises en oeuvre d'une conception contemporaine des méthodologies de projet.

Les Ceméa s'appuient en outre, pour l'organisation interne de leur formation, sur des conceptions de pédagogie institutionnelle, situant la personne au centre de l'organisation de son cadre de vie, de son cadre de formation, la rendant co-responsable de l'élaboration des règles internes de fonctionnement et des programmes de formation, donc co-responsable de leur mise en oeuvre et de la nécessaire évaluation de cette mise en oeuvre.

Au travers de ces diverses conceptions, les Ceméa œuvrent, dans chacune des formations qu'ils ont en charge, à la formation de citoyens (ou futurs citoyens) actifs et responsables.

## **Le scoutisme**

Le Scoutisme tel qu'il a été défini par son fondateur Lord Baden Powell (B.P.) repose sur cinq moyens caractéristiques qui en forment l'ossature originale :

- éducation par l'honneur et la confiance
- système des patrouilles
- vie dans la nature
- jeux
- techniques scoutées.

Dans le cadre de la dimension spirituel de l'Homme, il voit dans la Loi scoutie le code moral de la méthode et l'expression de la finalité du scoutisme. La promesse est signe d'adhésion volontaire à l'idéal scout et sur l'honneur à faire tous ses efforts pour vivre conformément à cette Loi.

L'idéal scout, exprimé par la Loi scout et la Promesse, libre et sincère, repose sur la confiance dans la parole donnée, sur les principes de liberté individuelle, de fraternité entre tous les scouts, d'amitié envers tous les hommes. Il englobe le sens de l'honneur, l'esprit de service, l'amour de la paix, le patriotisme, le civisme, l'altruisme, la tolérance, la volonté d'élévation spirituelle, le tout constituant une éthique dans laquelle le scoutisme trouve sa plénitude. C'est l'Esprit Scout.

Le système des petites équipes (sizaines – patrouilles – équipes) est fondamental dans l'application de cette méthode. A chacun son poste, à chacun sa responsabilité.

Le jeu, clé de la motivation, de la découverte, est une activité instinctive et irremplaçable, de même que la vie dans la nature. Indispensable à l'exercice des facultés physiques et mentales des jeunes, il constitue un élément essentiel.

Les techniques scout ont un but directement éducatif. Elles développent l'esprit d'observation et l'habileté manuelle. Elles font appel à la persévérance, à l'esprit d'initiative, à l'ingéniosité. Elles encouragent la progression individuelle des enfants et des adolescents. Elles leur permettent de participer pleinement aux activités, d'acquérir la capacité d'aider les plus jeunes à se perfectionner, et de jouer un rôle de plus en plus utile dans la vie scout, les camps, l'animation des groupes et la société .

La vie scout se déroule selon les normes de sécurité dans le cadre de petits groupes autonomes par tranches d'âge. Dans chacune de ces branches pédagogiques, les enfants et les adolescents font l'expérience d'une large autonomie, d'un apprentissage concret des libertés et des exigences de la vie communautaire. Elle apprend ainsi aux jeunes à devenir des citoyens utiles et capables de prendre des responsabilités au sein de la société.

## Les mouvements d'éducation populaire en résumé

Organisme	Origine	Valeurs	Actions phare
<a href="#"><u>Francas</u></a>	Depuis 1944 au plan national, les Francas mènent une action fondée sur une ambition, ancrée dans des valeurs (Humanisme, Liberté, Egalité, Solidarité, Laïcité, Paix) et en prise avec les évolutions de l'environnement.	Humanisme, Liberté, Egalité, Solidarité, Laïcité, Paix.	L'éducation est la raison d'être des Francas, pour rendre « l'Homme et le Citoyen le plus libre et le plus responsable possible dans la société la plus démocratique possible ».
<a href="#"><u>Familles Rurales</u></a>	Mouvement qui n'est ni politique ni confessionnel trouvant sa source en pleine occupation allemande (1941); les familles s'associent pour améliorer leurs conditions de vie matérielles et morales.	Une histoire forte de valeurs fondées sur l'entraide et la solidarité.	Les responsables d'associations, ainsi que les professionnels du réseau <b>proposent et développent des services de proximité</b> en y associant les personnes concernées (familles, parents, jeunes...).
<a href="#"><u>UFCV</u></a>	l'Union Française des Centres de Vacances (UFCV) s'inscrit dans les champs de l'économie sociale et solidaire, et de l'éducation populaire.	Promotion d'une société démocratique, pluraliste et laïque. Mise en œuvre, dans les actions qu'elle conduit, de la convention internationale des droits de l'enfant et de la déclaration universelle des droits de l'homme.	Le projet de l'UFCV se fonde sur le pluralisme des idées et des institutions, sur une société garantissant le développement de la vie sociale, économique, politique et culturelle au service de l'homme.  Association fédérant des associations locales et des particuliers, formation d'animateurs bénévoles et permanents.

Organisme	Origine	Valeurs	Actions phare
<p><u><b>CEMEA</b></u></p>	<p>À L'origine des Ceméa, 1936 et le <u>Front Populaire</u>, époque pleine de promesses, de projets audacieux, de bouillonnement d'idées neuves et de réformes sociales.</p> <p>Si, en 1936, les vacances des adultes sont une préoccupation nationale entièrement nouvelle avec l'avènement des congés payés et de la semaine de 40 heures, par contre le souci de développer les départs en vacances des enfants est ancien.</p> <p>En 1900, on comptait environ 14 000 enfants en colonies de vacances pour atteindre 420 000 en 1936 et la pression était forte pour une amplification de ces séjours. Les colonies dépendaient alors du Ministère de la Santé et les préoccupations pédagogiques y restaient le plus souvent absentes.</p>	<p>Tout être humain peut se développer et même se transformer au cours de sa vie s'il en a le désir et les possibilités.</p> <p>Le milieu de vie joue un rôle capital dans le développement de l'individu.</p> <p>L'éducation doit se fonder sur l'activité, essentielle dans la formation personnelle et dans l'acquisition de la culture.</p> <p>Tout être humain, sans distinction de sexe, d'âge, d'origine, de convictions, de culture, de situation sociale a droit à notre respect et à nos égards.</p> <p>La laïcité :</p> <p>→ ouverture à la compréhension de l'autre dans l'acceptation des différences et dans le respect du pluralisme.</p> <p>→ le combat pour la liberté d'expression de chacun et contre toute forme d'obscurantisme, de discrimination, d'exclusion et d'injustice.</p>	<p>Les Ceméa ont contribué à développer l'éducation active, basée sur l'activité de chaque individu dans un cadre collectif.</p> <p>Les Ceméa ont contribué à mettre au point puis à développer la pédagogie du projet, bien différente dans sa conception et dans ses mises en œuvre d'une conception contemporaine des méthodologies de projet.</p> <p>La personne est au centre de l'organisation de son cadre de vie, de son cadre de formation, elle est co-responsable de l'élaboration des règles internes de fonctionnement et des programmes de formation, donc co-responsable de leur mise en œuvre et de la nécessaire évaluation de cette mise en œuvre.</p>
<p><u><b>Scoutisme</b></u></p>	<p>« Le scoutisme est une organisation mondiale et bénévole dont le but est le développement personnel des enfants et adolescents des deux sexes par une éducation morale, physique, pratique et civique. Le mouvement, qui compte aujourd'hui près de 25 millions de membres répartis dans 136 pays, fut fondé par Lord Robert Baden-Powell. »</p>	<p>L'idéal scout, et la Promesse, libre et sincère, reposent sur la confiance dans la parole donnée, sur les principes de liberté individuelle, de fraternité entre tous les scouts, d'amitié envers tous les hommes.</p> <p>Il englobe le sens de l'honneur, l'esprit de service, l'amour de la paix, le patriotisme, le civisme, l'altruisme, la tolérance, la volonté d'élévation spirituelle, le tout constituant une éthique dans laquelle le scoutisme trouve sa plénitude.</p>	<p>Le Scoutisme tel qu'il a été défini par son fondateur Lord Baden Powell repose sur cinq moyens caractéristiques qui en forment l'ossature originale :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- éducation par l'honneur et la confiance</li> <li>- système des patrouilles</li> <li>- vie dans la nature</li> <li>- jeux</li> <li>- techniques scoutées.</li> </ul>

Organisme	Origine	Valeurs	Actions phare
<b>FCPE</b>	<p>Notre société doit relever le défi de la formation de citoyens libres, responsables, en capacité d'appréhender les grandes mutations et de peser sur elles, dans le sens du progrès et du respect de l'autre. L'école de la République doit être une priorité.</p>	<p><b>Laïcité – Citoyenneté – Service Public – Egalité et Gratuité -</b></p> <p>Eduquer c'est :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- aider l'enfant à se forger une personnalité autonome ;</li> <li>- le rendre apte à appréhender son environnement, à se l'approprier, à le partager, à le maîtriser ;</li> <li>- permettre l'acquisition de savoirs, favoriser sa créativité ;</li> </ul> <p>former des personnes capables de communiquer. L'apprentissage des langages conditionne toutes les acquisitions.</p>	
<b>MJC</b> <b>Maison des jeunes et de la culture</b>	<p>Le sigle M.J.C. (Maison des Jeunes et de la Culture) couvre des associations d'éducation populaire issues de la Libération et regroupées dans deux fédérations : La FÉDÉRATION FRANÇAISE DES MJC et L'UNION DES FÉDÉRATIONS RÉGIONALES DES M.J.C..</p>	<p>Les Maisons des Jeunes et de la Culture et les associations adhérentes ont toutes pour vocation de favoriser l'autonomie et l'épanouissement des personnes. Elles permettent à tous d'accéder à l'éducation et à la culture, afin que chacun participe à la construction d'une société plus solidaire.</p> <p>Les MJC sont ouvertes à tous, sans discrimination, permettant une relation conviviale entre les participants.</p> <p>Respectueuses des convictions personnelles, elles s'interdisent toute attache avec un parti, un mouvement politique, ou syndical, une confession.</p> <p>Elles respectent le pluralisme des idées et les principes de laïcité, mis en avant dans les valeurs républicaines.</p> <p>Elles contribuent à la création et au maintien des liens sociaux dans la ville, le quartier et le villa</p>	<p>Le fonctionnement institutionnel des M.J.C. est d'une grande rigueur, → emboîtement d'instances de décision (AG, CA, bureaux, commissions, conseils de Jeunes, conseil d'animation), → une organisation fédérale - M.J.C, unions locales, fédérations départementales, régionales, nationale communiquant entre elles par des instances élues, → un corps professionnel hiérarchisé (animateurs, directeurs, délégués ..).</p> <p>La démocratie se vivant au quotidien, les Maisons des Jeunes et de la Culture ont pour mission d'animer des lieux d'expérimentation et d'innovation sociale, répondant aux attentes des habitants. De telles actions encouragent l'initiative, la prise de responsabilité et une pratique citoyenne.</p>

Organisme	Origine	Valeurs	Actions phare
<b>ATTAC</b>	ATTAC se définit comme un mouvement d'éducation populaire tourné vers l'action. Ses objectifs sont donc en premier lieu de former et d'informer les citoyens des évolutions sociales et politiques. (Association pour la taxation des transactions financières et pour l'action citoyenne)	La reconquête, par les citoyens, du pouvoir que la sphère financière exerce sur tous les aspects de la vie politique, économique, sociale et culturelle dans l'ensemble du monde.	Mouvement d'éducation populaire, l'association produit analyses et expertises, organise des conférences, des réunions publiques, participe à des manifestations...
<b>Fédération Léo Lagrange</b>	<b>Réseau d'associations d'éducation populaire</b> et employeur de l'économie sociale, la Fédération Léo Lagrange s'appuie sur les compétences de milliers de bénévoles et salariés pour bâtir une société de progrès.	Les valeurs qui nous rassemblent : un idéal de progrès fondé sur les valeurs républicaines <b>Liberté, justice sociale et démocratie...</b> ... ces valeurs qui nous rassemblent ont guidé l'action des bénévoles et des permanents de la Fédération Léo Lagrange depuis la création du premier club en 1950. Et si en cinquante ans, la société et ses besoins ont changé, si les publics ont évolué, les valeurs fondatrices demeurent. Il s'agit toujours de favoriser la justice sociale et l'égalité, pour que chacun trouve sa place, accède à la connaissance et s'épanouisse, dans une société démocratique et de progrès. Ainsi nous contribuons à construire un citoyen libre dans une société que nous rêvons solidaire et fraternelle.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• donner les moyens à tous, tout au long de la vie de s'épanouir et de s'emparer de sa citoyenneté.</li> <li>• agir, en complément de l'école et de la famille, pour favoriser l'égalité des chances</li> <li>• proposer aux publics de tous âges des loisirs et des activités permettant à chacun de contribuer au progrès social</li> <li>• être l'ambassadrice de la jeunesse en offrant aux jeunes un espace d'engagement citoyen</li> <li>• permettre à chacun d'allier la découverte de soi à l'envie d'aller vers l'autre</li> </ul> <p>C'est, en somme, un engagement éducatif.</p>

Organisme	Origine	Valeurs	Actions phare
<p><b>ATD Quart Monde</b></p>	<p>Joseph Wresinski, prêtre (1917 – 1988) considérait que « Là où des hommes sont condamnés à vivre dans la misère, les droits de l'homme sont violés. S'unir pour les faire respecter est un devoir sacré »</p> <p>Des hommes et des femmes de tous horizons le rejoignent peu à peu. Certains, venant de nombreux pays, choisissent d'engager leur avenir avec les plus pauvres. Ainsi naît le volontariat permanent du Mouvement ATD Quart Monde.</p>	<p>La résignation, le plus grave danger pour la démocratie</p> <p>S'engager pour les autres, c'est aussi se libérer soi-même</p> <p>S'engager change notre manière d'être ensemble</p> <p>Construire une autre société</p> <p>Des engagements reliés au monde.</p>	<p>Proposa aux familles de créer un jardin d'enfants et une bibliothèque. "Ce n'est pas tellement de nourriture, de vêtements qu'avaient besoin tous ces gens, mais de dignité, de ne plus dépendre du bon vouloir des autres." Une <a href="#">chapelle</a>, un atelier pour les jeunes et les adultes, une laverie, un salon d'esthétique pour les femmes vont être réalisés peu à peu.</p> <p>Avec des familles, le père Joseph Wresinski créera une association qui deviendra "Aide à Toute Détresse" (ATD). Une certitude "La misère est l'œuvre des hommes, seuls les hommes peuvent la détruire."</p>